



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI, 17 DÉCEMBRE 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi, 17 décembre 2014, à 19 h, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur André Lamy (siège n° 1), monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2), monsieur Charles Fréchette (siège n° 3), madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4), monsieur Gilles A. Lessard (siège n° 5) et madame Murielle Bergeron Milette (siège n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire.

Étaient aussi présentes : M<sup>e</sup> Sonia Desaulniers, directrice générale et greffière adjointe  
M<sup>me</sup> Marie-Claude Loyer, trésorière

---

La greffière adjointe fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 15 décembre 2014, vers 9 h, la soussignée, greffière, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2014 À 19 H, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

### Prière

- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2014-554)
- 2° Période de questions – demande des personnes dans la salle (règlements n<sup>os</sup> 2 et 59);
- 3° Adoption des prévisions budgétaires 2015
- 4° Adoption du programme triennal 2015, 2016 et 2017

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL ET LA PÉRIODE DE QUESTIONS, LORS DE CETTE SÉANCE, PORTENT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET OU LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE LOUISEVILLE.

Période de questions – (règlements n<sup>os</sup> 2 et 59)

Clôture de la séance à \_\_\_\_\_

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville  
Ce 15<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2014

---

MAUDE-ANDRÉE PELLETIER  
GREFFIÈRE



### **SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	en mains propres le 15 décembre 2014
André Lamy	en mains propres le 15 décembre 2014
Jean-Pierre Gélinas	en mains propres le 15 décembre 2014
Charles Fréchette	en mains propres le 15 décembre 2014
Françoise Hogue Plante	en mains propres le 15 décembre 2014
Gilles A. Lessard	en mains propres le 15 décembre 2014
Murielle Bergeron Milette	en mains propres le 15 décembre 2014

---

**2014-554**

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MURIELLE BERGERON MILETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du mercredi, 17 décembre 2014 à 19 h tel que présenté.

---

**2013-555**

### **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015**

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans le journal L'Écho de Maskinongé du mercredi 3 décembre 2014 mentionnant que le budget sera adopté, le mercredi, 17 décembre 2014 à 19 h;

CONSIDÉRANT que le maire et la trésorière ont donné les grandes lignes des prévisions budgétaires 2015;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour l'année 2015 s'élèvent à 10 533 564 \$;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter, par résolution, le rapport détaillé des composantes du budget 2015;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ LAMY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le budget 2015 des revenus et dépenses au montant de 10 533 564 \$ et que copie des composantes du budget 2015 soit **annexée** au présent procès-verbal.

---

**2013-556**

### **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2015, 2016 et 2017**

CONSIDÉRANT que la Ville de Louiseville doit adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017;

CONSIDÉRANT que le maire a donné les explications concernant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017;

POUR CES MOTIFS,



IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANÇOISE HOGUE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil approuvent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 et que copie du document soit **annexée** au présent procès-verbal.

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La présente séance est levée à 19 h 40.

---

YVON DESHAIES  
MAIRE

SONIA DESAULNIERS  
GREFFIÈRE ADJOINTE